

# **Bulletin Municipal n°1**

## **SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE**

### **AGENDA**

**1er SEPTEMBRE : MARCHE GOURMAND et 3<sup>e</sup> RENCONTRE DE VEHICULES ANCIENS - à partir de 14h**

**3 SEPTEMBRE : RENTREE DES CLASSES**

**8 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS - salle des fêtes et école de musique de 9h à 13h**

**16 SEPTEMBRE : JOURNEE DU PATRIMOINE à l'église, présentation des vitraux, de l'histoire et de l'architecture de 15h à 18h - entrée gratuite**

**Du 4 au 7 OCTOBRE : FETE LOCALE**

## Une communication nouvelle

La commission "communication" a souhaité que l'on renforce notre lien avec les administrés, en créant de nouveaux outils, complémentaires les uns aux autres, ayant chacun sa spécificité.

Sur proposition de Florian ESCRIEUT, dans cet état d'esprit, il a été décidé de faire évoluer "La Feuille de Saint-Foy" avec l'édition d'un bulletin annuel voir semestriel.

La "Feuille" a vocation à donner une information générale sur les activités des services, des associations; le bulletin aura des rubriques plus techniques, plus complètes, sur des dossiers importants concernant le développement de la commune, sa gestion comptable.

Pour simplifier et revenir aux principes budgétaires, on peut dire que "la feuille" portera principalement sur le fonctionnement, le bulletin sur l'investissement. Il traitera de l'urbanisme, des travaux, de l'action sociale, de l'intercommunalité, de nos finances, de notre fiscalité... Nous expliquerons pourquoi, en raison de nouvelles règles imposées par les pouvoirs publics - nous ne pouvons programmer qu'un investissement majeur par an - cela entraîne des retards dans la planification de certains chantiers: lac, atelier, acquisitions foncières, urbanisation... Enfin le bulletin proposera des articles plus fournis sur la vie associative, les services à la personne de notre commune. Il y aura aussi un volet culturel où nous parlerons de notre histoire, nos traditions, l'environnement... La commission "communication" réfléchit à la création d'un compte Facebook.

Toutes ces initiatives ont pour but de répondre au mieux à vos besoins d'information et de transparence sur le service public. Quelque soit le support "médiatique", il importe qu'il soit interactif. Nous tiendrons compte de vos remarques.

**LE MAIRE,**  
**Daniel RUFFAT**

## En bref dans ce premier numéro:

### EDITO

**UN PEU D'HISTOIRE** Santa-Fe-de-Grefuèlh

**Dépenses** **COMPRENDRE LES BUDGETS D'UNE COMMUNE EN QUELQUES QUESTIONS ET REPONSES** recettes

**Adaptabilité** **TRAVAUX** amélioration

**ACTION SOCIALE et SCOLAIRE**

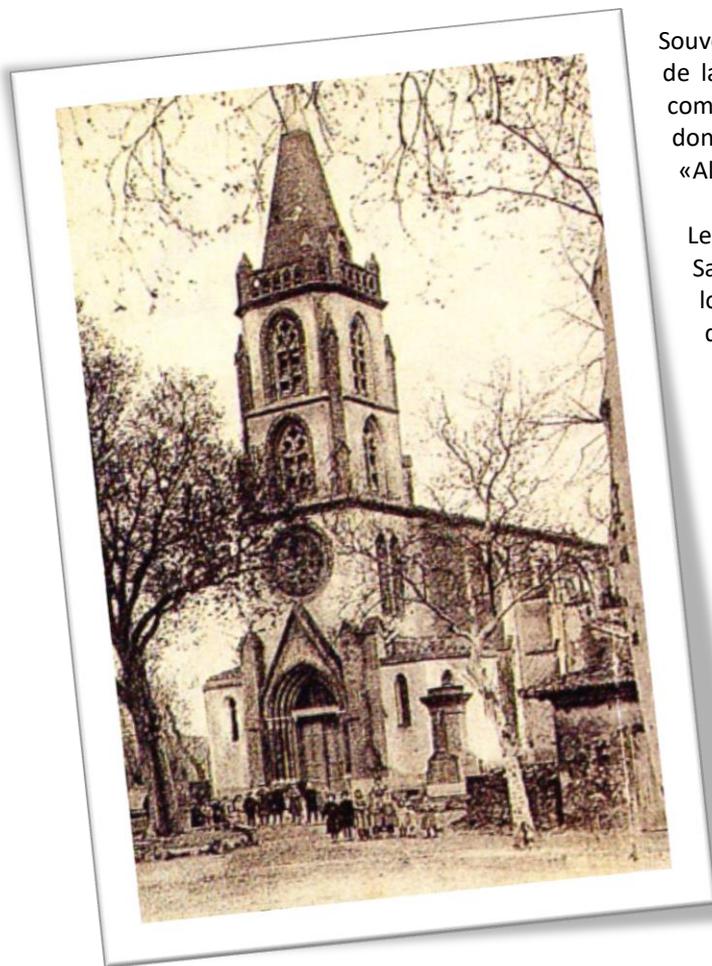
**COMMUNAUTE DE COMMUNES** TERRES DU LAURAGAIS

**LES ASSOCIATIONS**



## *Santa-Fe-de-Grefuèlh, village occitan du Lauragais*

Lorsque les Romains découvrirent Sainte-Foy et décidèrent d'y installer une communauté, nous ignorons quel nom ils lui donnèrent, mais nous pouvons l'imaginer.



Souvent, les domaines gallo-romains portaient le nom du propriétaire de la « villa » (grande ferme, domaine) suivi du suffixe « acum » comme, par exemple, « Auriacum » (le domaine d'Aureus) qui a donné « Auriac » ou « Albiacum » (le domaine d'Albius) qui a donné « Albiac ».

Le nom de « Sainte-Foy », ou plutôt Sancta-Fides (forme latine) ou Santa-Fe (forme occitane) semble être apparu vers le XI<sup>ème</sup> siècle lorsque le seigneur du Bousquet (intégré de nos jours à St-Pierre-de-Lages) bénéficia d'un des miracles de Sainte-Foy. « Aigrefeuille » vient du latin « acrifolium », le houx, (Sainte-Foy était entouré de bois remplis de houx), qui donna « grefuèlh » en occitan. Le nom de Sainte-Foy était donc « Santa-Fé de Grefuèlh » et ses habitants étaient « les Fidésians ».

La famille seigneuriale de Sainte-Foy est citée dans les textes pour la première fois en 1189. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, elle soutint la cause cathare et Pons de Sainte-Foy fut diacre du Lantarès. A la même époque eut lieu la bataille du fort du Pujol, aujourd'hui disparu.

Il semble qu'après la victoire finale des croisés, la famille de Sainte-Foy ait perdu sa seigneurie au profit de la baronnie de Lanta et du seigneur de Villèle (intégré de nos jours à Préserville) qui se la partagèrent.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'un des seigneurs est Pierre-Louis de Paulo, issu d'une grande famille parlementaire du Lauragais. En 1536, le village compte « 33 feux » (33 familles). A cette époque la région est très riche grâce à la culture du pastel. Lorsque l'indigo vint gravement le concurrencer, sa culture fut abandonnée, au profit de celle des céréales.

A la même période, la région est en proie à de graves troubles dus au conflit entre catholiques et protestants. Le baron Hunauld de Lanta, capitoul et sympathisant de la nouvelle religion, sera pendu au cours de la répression.

Le XVII<sup>ème</sup> siècle et le début du XVIII<sup>ème</sup> furent marqués par de terribles épidémies de peste, des inondations, des famines et des hivers extrêmement rigoureux qui firent de très nombreuses victimes.

Un marché se tenait à Sainte-Foy tous les samedis ainsi que quatre foires par an, en janvier, avril, août et octobre (pour la Ste Foy) au XVIII<sup>ème</sup> siècle.



# COMPRENDRE LES BUDGETS D'UNE COMMUNE EN QUELQUES QUESTIONS REPONSES

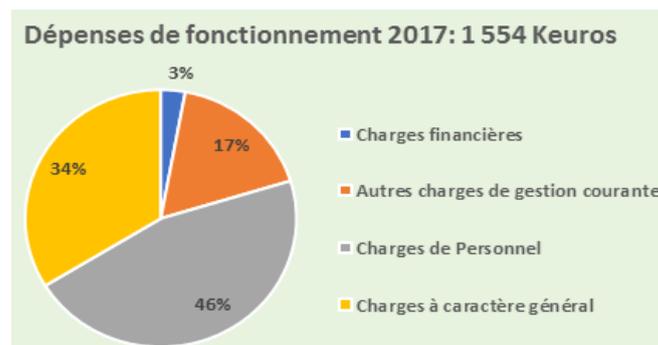
## Comment est constitué un budget Communal ?

Un budget communal est constitué d'un budget principal (notre propos d'aujourd'hui) et de budgets annexes. Pour mémoire, signalons simplement que nous avons deux budgets annexes à Sainte-Foy d'Aigrefeuille.

## Quelles sont les dépenses auxquelles une commune est confrontée ?

Pour ce qui est du fonctionnement général (budget dit de fonctionnement), elles se répartissent comme suit :

- Charges liées aux personnels qui assurent à nos concitoyens les services administratifs, ceux liés au groupe scolaire (garderie, cantine, ...) sans oublier les services techniques : entretien des bâtiments publics, autres installations et espaces verts de la commune.
- Dépenses à caractère général nécessaires au bon fonctionnement de la commune : énergies, contrats et prestations de services, assurances et autres dépenses : exemple les repas de la cantine.
- Autres charges de gestion courante constituées majoritairement de services réalisés par d'autres entités intercommunales ou départementales au profit de la commune : services incendie par exemple.
- Charges financières (intérêts) des emprunts contractés qui représentent moins de 3 % du montant total des dépenses de frais de fonctionnement dans notre cas.

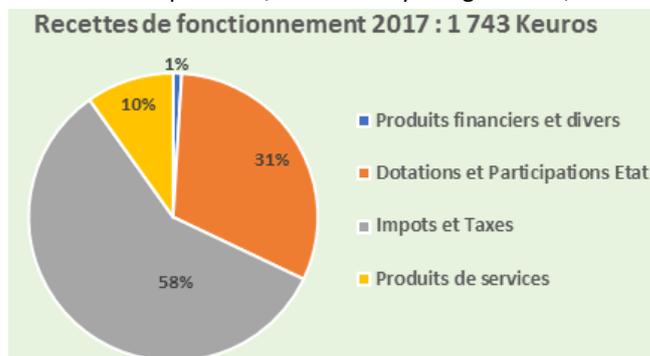


L'ensemble de ces charges a représenté pour la commune de Sainte-Foy d'Aigrefeuille en 2017 un montant total de l'ordre de 1,5 millions d'euros.

## Quelles sont les recettes de fonctionnement d'une commune ?

Ces recettes ou produits se décomposent en trois groupes distincts :

- **Les impôts et taxes collectés** par la commune ; il s'agit principalement des taxes d'habitation et foncières. La responsabilité de la municipalité est de fixer chaque année les taux d'imposition ; à Sainte-Foy d'Aigrefeuille, ceux-ci n'ont pas été augmentés et ont même diminué en 2014 pour compenser la part intercommunale due à notre entrée dans la Communauté de Communes « Cœur Lauragais » à l'époque. A la lecture de vos feuilles d'imposition, vous constaterez que la commune ne perçoit qu'une partie des impôts collectés. Les autres parties sont collectées au profit de l'intercommunalité « Terres de Lauragais » avec en plus sur la taxe foncière une quote-part pour le département ; les taux pratiqués par l'intercommunalité et le département ne sont pas du ressort de la municipalité.
- **Les dotations de l'Etat** aux communes qui sont en diminution constante depuis 2014.
- **Les services aux citoyens**, c'est-à-dire principalement la participation des familles à la cantine et à la garderie scolaire.



Pour information et toujours en 2017, ces recettes de fonctionnement représentent un montant de l'ordre d'1,7 millions d'euros au total.

## A quoi servent les excédents dégagés par le budget de fonctionnement ?

L'excédent dégagé par le budget de fonctionnement (il se cumule d'une année sur l'autre) sert principalement à financer le budget d'investissement ; comme vous pouvez constater à la lecture des comptes de résultats de la commune (consultables par tous les citoyens), une partie conséquente de ces excédents alimente le budget d'investissement.

Toute commune bien gérée se doit également d'en garder une partie en « réserve » pour pallier à des événements majeurs non planifiés dans les budgets et surtout imprévisibles ; dans le jargon comptable, on parle d'un « fond de roulement » susceptible d'assurer, pour parler simple, une trésorerie raisonnable afin de faire face aux aléas.

## Parlons maintenant investissements

### Tout d'abord, pourquoi une commune doit-elle investir ?

Toute municipalité a le devoir vis-à-vis de ses concitoyens de maintenir en état et de constamment améliorer les infrastructures de la commune pour répondre aux exigences du monde actuel sans oublier le respect de la législation.

Le domaine d'intervention est vaste : de l'école jusqu'à la voirie et les parkings en passant par le maintien du patrimoine et l'accès des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap.

Contrairement à un budget de fonctionnement stable d'une année sur l'autre, un budget d'investissement varie beaucoup selon les besoins ; bien sûr, ce budget comporte des dépenses et des recettes.

### Quelles sont les postes principaux de dépenses d'investissements ?

- L'acquisition par la commune de terrains et/ou de bâtiments.
- Les travaux neufs et les grosses réparations.
- Le remboursement des emprunts contractés.

En 2017, ces dépenses ont été de l'ordre de 2 millions d'euros dont 80% consacrés aux travaux en cours.

### En face, quelles sont les ressources pour les financer ?

- L'autofinancement par la commune grâce aux excédents cumulés / le recours à l'emprunt.
- Les subventions majoritairement en provenance de l'Etat, de la Région et du Département.
- Les recettes provenant des taxes d'aménagement et autres contributions assimilées.

En 2017, ces recettes se sont établies à environ 2 millions d'euros pour notre commune.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Les investissements sont décomposés en opérations.

Le mécanisme relatif au financement des investissements peut se résumer comme suit :

- Inscription au budget des opérations sur la base d'un estimatif souvent calculé à partir d'un avant-projet.
- Pour la majorité des projets et en fonction de la législation en vigueur, Procédure d'Appel d'Offres répondant à des règles strictes d'attribution des marchés publics.
- Demandes de subventions aux acteurs publics : celles-ci peuvent varier de 20% à 60% selon les projets présentés et ne portent généralement que sur la partie travaux proprement dite, c'est à dire hors frais d'architectes et de prestations liées à des études préliminaires.
- Taxes d'aménagements et autres participations aux financements se substituant à celles-ci.
- Complément de financement grâce à ses ressources propres : excédents budgétaires du budget de fonctionnement et recours à l'emprunt si nécessaire.

### Quelle est la chronologie de tout cela, d'un point de vue financier ?

Pour la plupart des projets, le scénario est identique :

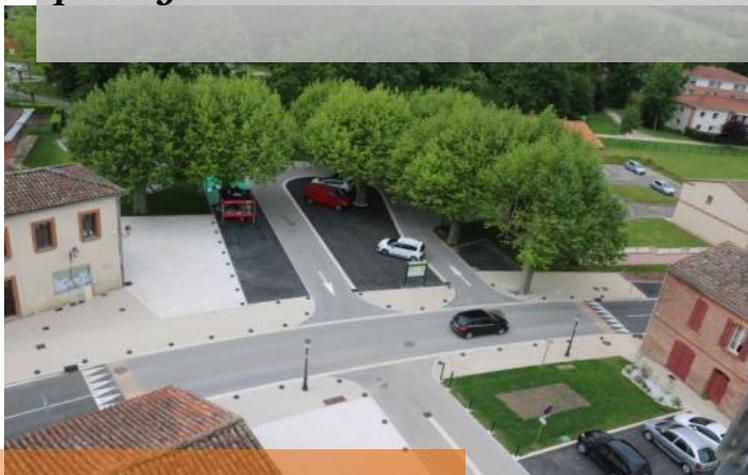
- Paiement des factures (TTC) des entreprises selon l'avancement des travaux.
- Affectation d'une partie des excédents budgétaires cumulés constatés dans les comptes chaque année.
- Versement des subventions en fonction de l'avancement des travaux mais avec un décalage dans le temps pouvant aller de six mois à un an sinon plus.
- Remboursement partiel de la TVA (16,404% sur les 20%) sur les travaux avec un décalage de deux ans.

### Que peut-on conclure sur les budgets d'investissements ?

- **D'un point de vue purement budgétaire**, les investissements d'une commune ne peuvent se mesurer en termes de montants TTC payés aux entreprises mais doivent être analysés en termes de montants nets déboursés par la commune après déduction des subventions et autres recettes associées.  
De plus, il faut y intégrer les remboursements de TVA, même s'ils interviennent avec un différé de deux ans.
- **D'un point de vue trésorerie**, il est clair que les décalages de paiement à la commune des sommes dues (subventions et TVA) vont entraîner la nécessité pour la commune de prévoir une trésorerie importante.
- Le recours à l'emprunt doit être mesuré et en tout état de cause, l'excédent dégagé par le budget de fonctionnement doit couvrir le remboursement des emprunts contractés.

**C'est le cas aujourd'hui dans notre commune.**

**« Nombre de travaux ont été ou vont être réalisés sur la commune pour la rendre plus agréable à vivre et accessible à tous. »**



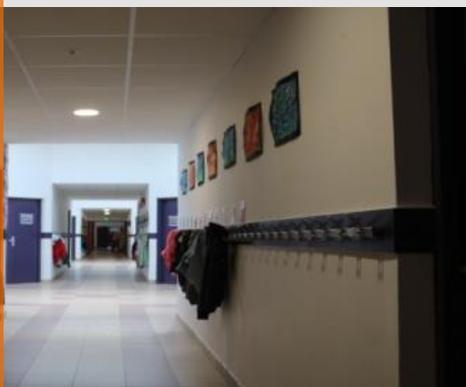
L'aménagement du centre du village, ainsi que la réfection de l'église ont été les premiers travaux engagés.

**Depuis 3 ans est lancé le programme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) des bâtiments communaux.**

## *L'école*

L'école a été le premier bâtiment à être mis aux normes ; les modifications les plus significatives ont été les ouvertures pour l'accès à la fosse de la maternelle et aux différentes salles de classe, la réfection et l'agrandissement des toilettes.

Nous avons profité de ces travaux pour enlever la verrière, refaire l'isolation de la toiture, rabaisser les faux plafonds, repeindre tous les locaux et changer le mode de chauffage en mettant en place une pompe à chaleur réversible pour assurer un meilleur confort à nos enfants, enseignants et personnels, et dans un souci constant d'économies d'énergies.



## *La salle des fêtes*

Bien qu'en bon état, les sanitaires de la salle des fêtes ont dû être reconstruits, les anciens n'étant pas accessibles aux personnes à mobilité réduite; il était impossible dans cet espace de s'y déplacer en fauteuil sans problème.

Devant ces mêmes contraintes d'accessibilité, l'accès principal de la salle a été modifié avec la création d'une rampe d'accès et d'un escalier.

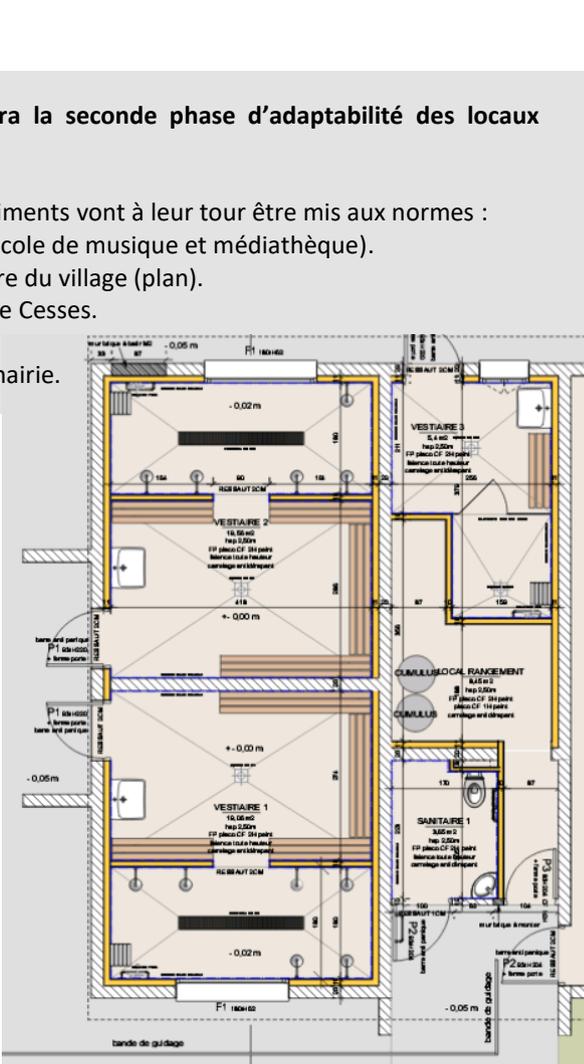


**Mairie**  
**Vestiaires foot**  
**Vestiaires**  
**Tennis**  
**Maison des associations**

Dans les prochains mois, débutera la seconde phase d'adaptabilité des locaux communaux.

Au programme, pas moins de 5 bâtiments vont à leur tour être mis aux normes :

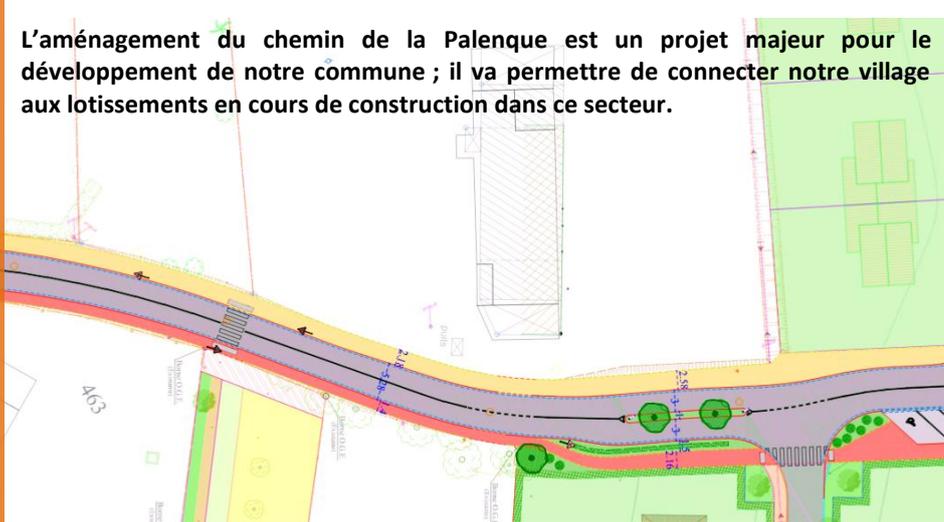
- Maison des associations (école de musique et médiathèque).
- Vestiaires du football centre du village (plan).
- Vestiaires du football Marie Cesses.
- Vestiaires du tennis.
- Accueil du secrétariat de mairie.



***Nous vous en dirons plus dans un prochain numéro ...***

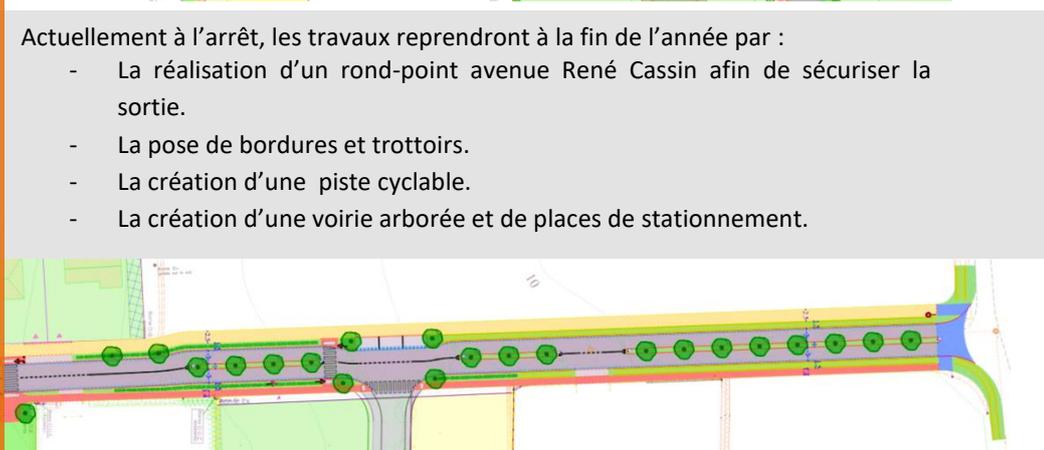
**Le chemin de la Palenque**

L'aménagement du chemin de la Palenque est un projet majeur pour le développement de notre commune ; il va permettre de connecter notre village aux lotissements en cours de construction dans ce secteur.



Actuellement à l'arrêt, les travaux reprendront à la fin de l'année par :

- La réalisation d'un rond-point avenue René Cassin afin de sécuriser la sortie.
- La pose de bordures et trottoirs.
- La création d'une piste cyclable.
- La création d'une voirie arborée et de places de stationnement.



## EFFECTIFS DE L'ECOLE ANNE-FRANK

	Effectifs	Maternelle	Elémentaire	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2017	228	86	142	31	30	25	29	36	22	22	33
2018	271	118	153	48	36	34	31	33	39	28	22

**Directrice :** Anne MONTILLET.

**Nom des enseignants :** Anne MONTILLET, Manon GRAZIDE, Karine GARDELLE-DUCASSE, Sandrine MORIN, Véronique LORDA, Myriam DELRIEU, Christel FOURNIOLS, Laurence DELMAS, Isabelle BRISSET-BARATAUD, Florence JOUFFRAIS, Laurence CASBAS, Edwige CARMONA.

**Dès la rentrée 2018 une classe supplémentaire sera ouverte en maternelle.**

### Horaires 2018-2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30-11H30 13H30-16H00	8H30-11H30 13H30-15H APC* : 15h-16h	8h30-11h30	8h30-11h30 13h30-16h00	8h30-11h30 13h30-16h00

\*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

### Horaires garderie municipale

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H20 à 8H20 16H00 à 18H30	7H20 à 8H20 15h00 à 18h30	7H20 à 8H20 11h30 à 12h30	7H20 à 8H20 16H00 à 18H30	7H20 à 8H20 16H00 à 18H30

Service municipal non obligatoire mis à la disposition des parents d'élèves

### Personnel municipal école :

Arlette CALESTROUPAT, Alessandra DRAGO, Justine FRECHOU, Angélique GIN, Corinne GIN, Christine LAMAGNERE, Marie-Laure LEFEBVRE, Sylvie SERAN, Aïcha SELAMNIA, Olivia FORESTO, Nathalie MAURY.

**ATSEM :** Sylvie ITIER, Sylvie PFALZ, Edwige RESCLAUSE.



05.61.83.70.43 ou 05.61.83.70.13 – courriel : ce.0312204c@ac-toulouse.fr

## Le centre communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune.

Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre.

Le C.C.A.S. est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques (exemples : État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers).

### Membres du C.C.A.S. :

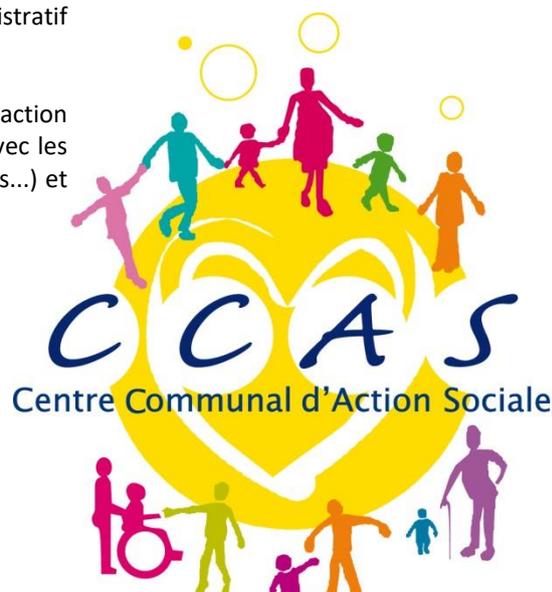
**Président :** Daniel RUFFAT

### Membres du conseil municipal :

Gisèle MARTY, Jean-Paul MONTEIL, Michèle TOUZELET, Sandrine VALETTE.

### Membres du conseil d'administration :

Lucien CADAMURO, Patrick COQUEREL, Michelle FONTANILLES, Claudine PEREZ.



## Service de téléassistance

Le Conseil Départemental met à disposition Téléassistance 31, un service gratuit d'assistance à domicile par le biais d'une « Tél-Alarme » qui permet aux personnes âgées de rester autonomes en toute sécurité.



**05.34.33.32.02 (Conseil Départemental)**

## Service portage de repas

Ce service proposé par la communauté de communes Terre du Lauragais vient en aide aux personnes de plus de 60 ans, malades ou dépendantes, des communes du territoire. Chaque repas comprend :

**Deux entrées • Un plat principal avec sa garniture • Un laitage • Un dessert**

**Inscriptions au :** 05.62.18.42.80 ou 06.30.66.92.55

**Plus d'infos sur :** <http://www.terres-du-lauragais.fr/fr/solidarite/portage-de-repas.html>

## Service Transport A la Demande (TAD)

Ce service permet de relier Sainte-Foy au métro Balma-Gramont en réservant auprès d'ALCIS au **05.61.86.46.47** :

- 2 heures minimum avant le départ
- La veille pour un départ avant 8h30
- le vendredi avant 18h pour un déplacement en week-end.

**Les arrêts sur notre commune :**

**Les Bruges - La Mairie - Avenue Jacques Prévert  
ZA Val de Saune - La Gouffie**

Samedi							
Saint Anatoly	08:30	09:30	13:10	17:30	22:30	00:05	
Vallesvilles	08:35	09:35	13:15	17:35	22:35	00:10	
St Pierre de Lages	08:42	09:42	13:22	17:42	22:42	00:17	
Lanta	08:47	09:47	13:27	17:47	22:47	00:22	
Sainte Foy d'Aigrefeuille	08:55	09:55	13:35	17:55	22:55	00:30	
Quint Fonsegrives (Centre)*	09:05	10:05	13:45	18:05	23:05	00:40	
Balma Gramont (Métro) *	09:15	10:15	13:55	18:15	23:15	00:50**	
* Dépose uniquement dans ce sens				**Dernier départ Métro à BG : 1H00			
Balma Gramont (Métro) *	05:45**	07:00	12:20	18:20	23:20		
Quint Fonsegrives (Centre)*	05:55	07:10	12:30	18:30	23:30		
Sainte Foy d'Aigrefeuille	06:05	07:20	12:40	18:40	23:40		
Lanta	06:13	07:28	12:48	18:48	23:48		
St Pierre de Lages	06:18	07:33	12:53	18:53	23:53		
Vallesvilles	06:25	07:40	13:00	19:00	00:00		
Saint Anatoly	06:30	07:45	13:05	19:05	00:05		
* Prise en charge uniquement dans ce sens				**Première arrivée Métro BG : 5h37			
Pas de course à destination de Balma Gramont les Dimanches							
Balma Gramont (Métro) *	05:45**	07:00					
Quint Fonsegrives (Centre)*	05:55	07:10					
Sainte Foy d'Aigrefeuille	06:05	07:20					
Lanta	06:13	07:28					
St Pierre de Lages	06:18	07:33					
Vallesvilles	06:25	07:40					
Saint Anatoly	06:30	07:45					
* Prise en charge uniquement dans ce sens				**Première arrivée Métro BG : 5h37			



Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi								
Saint Anatoly	06:45	07:45	11:25	13:00	16:25	17:25	18:30	
Vallesvilles	06:50	07:50	11:30	13:05	16:30	17:30	18:35	
St Pierre de Lages	06:57	07:57	11:37	13:12	16:37	17:37	18:42	
Lanta	07:02	08:02	11:42	13:17	16:42	17:42	18:47	
Sainte Foy d'Aigrefeuille	07:10	08:10	11:50	13:25	16:50	17:50	18:55	
Quint Fonsegrives (Centre)*	07:20	08:20	12:00	13:35	17:00	18:00	19:05	
Balma Gramont (Métro) *	07:30	08:30	12:10	13:45	17:10	18:10	19:15	
* Dépose uniquement dans ce sens								
Balma Gramont (Métro) *	08:30	12:15	14:00	17:10	18:10	19:15	00:00**	
Quint Fonsegrives (Centre)*	08:40	12:25	14:10	17:20	18:20	19:25	00:10	
Sainte Foy d'Aigrefeuille	08:50	12:35	14:20	17:30	18:30	19:35	00:20	
Lanta	08:58	12:43	14:28	17:38	18:38	19:43	00:28	
St Pierre de Lages	09:03	12:48	14:33	17:43	18:43	19:48	00:33	
Vallesvilles	09:10	12:55	14:40	17:50	18:50	19:55	00:40	
Saint Anatoly	09:15	13:00	14:45	17:55	18:55	20:00	00:45	
* Prise en charge uniquement dans ce sens				**Dernière Arrivée Métro BG : 00H22				
Vendredi								
Saint Anatoly	06:45	07:45	11:25	13:00	16:25	17:25	18:30	23:00 00:05
Vallesvilles	06:50	07:50	11:30	13:05	16:30	17:30	18:35	23:05 00:10
St Pierre de Lages	06:57	07:57	11:37	13:12	16:37	17:37	18:42	23:12 00:17
Lanta	07:02	08:02	11:42	13:17	16:42	17:42	18:47	23:17 00:22
Sainte Foy d'Aigrefeuille	07:10	08:10	11:50	13:25	16:50	17:50	18:55	23:25 00:30
Quint Fonsegrives (Centre)*	07:20	08:20	12:00	13:35	17:00	18:00	19:05	23:35 00:40
Balma Gramont (Métro) *	07:30	08:30	12:10	13:45	17:10	18:10	19:15	23:45 00:50**
* Dépose uniquement dans ce sens				**Dernier départ Métro à BG : 1H00				
Balma Gramont (Métro) *	08:30	12:15	14:00	17:10	18:10	19:15	01:00**	
Quint Fonsegrives (Centre)*	08:40	12:25	14:10	17:20	18:20	19:25	01:10	
Sainte Foy d'Aigrefeuille	08:50	12:35	14:20	17:30	18:30	19:35	01:20	
Lanta	08:58	12:43	14:28	17:38	18:38	19:43	01:28	
St Pierre de Lages	09:03	12:48	14:33	17:43	18:43	19:48	01:33	
Vallesvilles	09:10	12:55	14:40	17:50	18:50	19:55	01:40	
Saint Anatoly	09:15	13:00	14:45	17:55	18:55	20:00	01:45	
* Prise en charge uniquement dans ce sens				**Dernière arrivée Métro à Balma Gramont : 01H22				

# LA PETITE ENFANCE SUR LA COMMUNE

## **CENTRE AÉRÉ « ACCUEIL DE LOISIRS LE LAC »**

Contact : 05 62 18 92 40 - [centreaere-lelac@orange.fr](mailto:centreaere-lelac@orange.fr)

Cette association accueille les **enfants de 3 à 13 ans** tous les mercredis, de 11h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Dès la rentrée, le centre aéré augmente sa capacité d'accueil qui passe de 50 à 68 enfants le mercredi.

De nombreuses activités sont proposées :

- sorties (bowling, cinéma, piscine...)
- stages (poterie, volley...)
- activités manuelles, sportives et de loisirs.



## **CRECHE "LE MANEGE ENCHANTE"**

Contact : 05.82.95.55.87 - [creche.lme@terres-du-lauragais.fr](mailto:creche.lme@terres-du-lauragais.fr)

Directrice : Dominique KESSLER

*Une crèche intercommunale moderne installée dans des locaux tout neuf.*

Un projet passerelle a été mis en place avec la maternelle ainsi que des échanges intergénérationnels avec la maison de retraite qui procurent beaucoup de plaisir toutes générations confondues.



## **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

Contact : 05.82.95.55.88 - [ram.tdl nord@terres-du-lauragais.fr](mailto:ram.tdl nord@terres-du-lauragais.fr)

Animatrice : Agnès DIEP

*Nouvellement situé au cœur de la nouvelle crèche, le relais œuvre pour le bien être de l'enfant.*

Il permet aux assistants maternels de se réunir plusieurs fois par semaine et d'initier les enfants à des activités de découverte en partageant un moment de convivialité et d'échange.

**Accueil collectif mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30.**

Permanences administratives :

- lundi de 9h à 12h30 (à Ste Foy) et de 13h30 à 17h (à Caraman)
- mardi de 13h30 à 17h (à Ste foy)

La liste des assistants maternels est disponible sur le site de la mairie : [http://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/?page\\_id=58](http://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/?page_id=58)



## **MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS "Mes Jeux d'Enfants"**

Contact : [mesjeuxdenfant@yahoo.com](mailto:mesjeuxdenfant@yahoo.com)

[http://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/?page\\_id=58](http://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/?page_id=58)

Les assistantes maternelles agréées ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés "Maisons d'assistants maternels" (Mam).

C'est dans ce cadre que Laurence, Mahalia et Séverine accueillent des enfants entre 2 mois et demi et 3 ans au sein de la MAM.



# COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

Lors de sa création le 1er janvier 2017, la communauté de communes a hérité des compétences exercées par les anciennes intercommunalités.

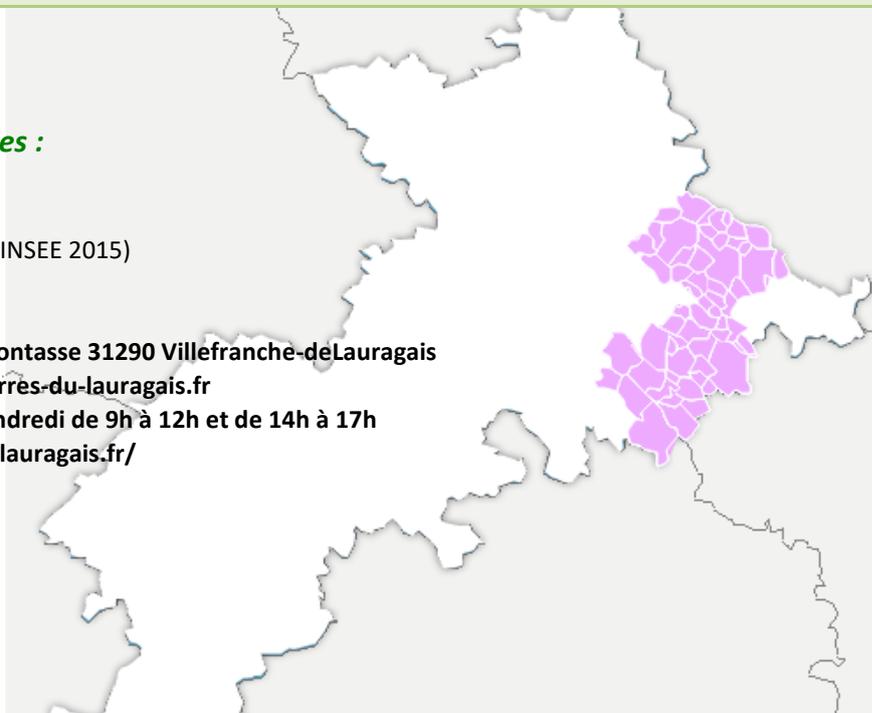
- **Les compétences obligatoires** lui sont imposées par la loi.
- **Les compétences optionnelles** ont été choisies lors du conseil communautaire du 21 novembre 2017. L'intérêt communautaire pour chacune de ces compétences, sera déterminé courant 2018.
- **Les compétences supplémentaires** sont, elles aussi, exercées par héritage. Néanmoins, elles doivent faire l'objet d'une décision du conseil communautaire avant le 31 décembre 2018 pour savoir si l'intercommunalité continue de les exercer ou si elle les restitue aux communes.



Les compétences obligatoires	Les compétences optionnelles	Les compétences supplémentaires
Développement économique dont la création d'offices de tourisme	Protection et mise en valeur de l'environnement	
Aménagement de l'espace communautaire	Création, aménagement et entretien de la voirie	
Collecte et traitement des déchets	Politique du logement et cadre de vie	En matière de développement culturel, sportifs et loisirs, enfance jeunesse, petite enfance, insertion, assainissement non collectif, communication électronique
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs	
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	Création et gestion de maison de service au public	
	Action sociale d'intérêt communautaire	
	Eau	

## Terres du Lauragais en quelques chiffres :

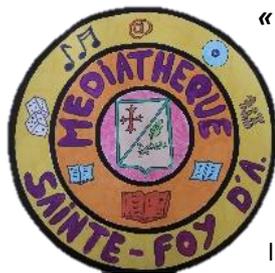
- Superficie : **226 Km<sup>2</sup>**
- Population : **38555 habitants** (Chiffre INSEE 2015)
- Nombre de communes : **58**
- Nombres d'agents : **350**
- Adresse administrative : **73 av de la Fontasse 31290 Villefranche-deLauragais**
- Contact : **05 31 50 45 50 - [accueil@terres-du-lauragais.fr](mailto:accueil@terres-du-lauragais.fr)**
- Horaires d'ouverture : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- Site internet : **<http://www.terres-du-lauragais.fr/>**



# LES ASSOCIATIONS

## LA MEDIATHEQUE

Contact: 0561832545 – [mediathequestefoy@orange.fr](mailto:mediathequestefoy@orange.fr)  
[www.mediathequestefoy.fr](http://www.mediathequestefoy.fr)



**« La médiathèque a pour mission de promouvoir et de rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, dont la lecture. »**

Elle se propose d'offrir les ressources nécessaires à la formation de chacun d'entre nous, d'informer chaque citoyen en mettant à sa disposition des collections pluralistes et encyclopédiques, de conserver le patrimoine local s'il ne l'est pas déjà par ailleurs.

Pour mener à bien sa mission elle dispose de collections renouvelées et renforcées tout au long de l'année; des animations sont mises en place pour mettre en valeur ces collections et promouvoir la culture sous toutes ses formes.

**Des partenariats sont mis en place chaque année et notamment sur l'année scolaire 2017-2018 :**

Avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), mais également avec le centre de loisirs et la crèche qui viennent une à deux fois par mois à la médiathèque pour écouter la médiathécaire raconter des histoires aux tout-petits et participent, une fois par mois, à l'animation mensuelle « Raconte-moi une histoire ».

### **Service Seniors :**

Un fond spécifique en gros caractères ainsi qu'un fond de livres lus ont été créés pour répondre aux besoins de la maison de retraite.

Un service de portage est proposé pour mettre à disposition des documents. Ce service est également à la disposition de toutes les personnes empêchées (personnes handicapées, malades...).

***Cette année, en complément de ce service, un groupe de lecture « le club des grandes personnes » a été mis en place à la maison de retraite.***

Tout au long de l'année des tables thématiques sont proposées en fonction du calendrier culturel de la commune ou de celui des communes voisines ou simplement de la saison : (festival du livre jeunesse de Saint-Orens, spectacles de la commune, mois du

documentaire, festival BD d'Angoulême, actualité nationale ... Ces animations ouvertes au public ont lieu, les lundis, mardis et mercredis et sont à découvrir ou à redécouvrir sur le site Internet de la médiathèque.

**Ouverture au public :**

**Mercredi de 09 h 30 à 13 h  
et de 14 h 30 à 18 h**

**Samedi de 10h30 à 12h**

*Une fois par mois :*

**le mercredi matin à 10 h 15  
et 15 h 15,**

*la médiathèque présente  
l'animation*

**« Raconte-moi une histoire »**  
*qui permet aux enfants,  
petits et grands, d'écouter  
des histoires sur des thèmes  
choisis.*

**Le troisième mercredi de  
chaque mois la médiathèque  
se transforme en  
ludothèque !**

### **Programme pour l'année à venir :**

L'équipe de la médiathèque souhaite pérenniser les animations en place et continuer à faire évoluer cette structure en réfléchissant à de nouvelles animations tout au long de l'année prochaine :

réédition de la fête du jeu, création de tapis d'éveil à la lecture pour les tout-petits, la création d'un comité de lecture, un blog de lecture existant déjà sur la commune, expositions en partenariat avec les associations de la commune (RAM, Centre de loisirs) mais aussi avec la médiathèque départementale.

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Contact : [apesaintefoy@yahoo.fr](mailto:apesaintefoy@yahoo.fr)

**« L'Association des Parents d'Elèves soutient l'équipe enseignante en finançant la majeure partie des sorties et des activités pédagogiques. »**

Pour ce faire, L'association organise divers événements ayant pour but de créer des moments de convivialité entre les familles de l'école tout en récoltant des fonds.



**Loto :** Fin Janvier l'APE organise le loto de l'école qui permet de récolter des fonds grâce aux ventes de cartons et la buvette.

**Carnaval :** Un défilé des enfants déguisés est organisé avant d'aller brûler Mr Carnaval dans le parc.

Un stand maquillage et le goûter sont offerts aux enfants. Une buvette est proposée aux parents.

**Fête de l'école :** Diverses activités sont proposées : châteaux gonflables, pêche aux cadeaux, stands crêpes, barbe à papa... Pour clore cette journée un repas festif est proposé.

**Bourse aux jouets :** La première édition a été mise en place cette année et l'association espère y voir de plus en plus de monde. Cette journée vous permet de vendre les jouets et habits de vos enfants qui ne servent plus. Une buvette est disponible.

Depuis cette année, a été créé un calendrier à destination des familles de l'école. Il est financé par différents partenaires.

Toutes ces actions ne sont possibles qu'avec l'aide et la participation de tous les parents. Les seuls membres du bureau ne suffisent pas pour mener à bien les manifestations.

**C'est pourquoi, cette année encore, et plus que jamais, l'APE a besoin de vous !**

Option possible de cours de 40min à 2 élèves pour le prix de 20min.

Des cours collectifs de formation musicale (**Solfège**) avec le passage possible en fin de cycle (5 ans) du Brevet Musical Départemental.

**En complément, l'école favorise la pratique de la musique en groupe avec :**

**Une chorale enfant** (1h par semaine le jeudi), cours gratuit pour l'élève qui suit également des cours d'instrument.

**Une chorale adulte** (1h par semaine le jeudi) prénommée



"Accord par Foy", au registre très varié (40 membres).

**Un orchestre** (1h par semaine le jeudi) qui accueille les musiciens dès 3 ans d'expérience, cours gratuit pour l'élève qui suit également des cours d'instrument (14 membres).

**Un ensemble de jazz** (1h30 le lundi - Blue Bubbles Band - <http://jazzbbb.free.fr>) qui accueille également les musiciens même avec peu d'expérience (10 membres).

**Des ateliers spécifiques encadrés** (1h par mois) : ensemble de guitares, musique de chambre, ensemble de flûtes, groupe de rock/pop, préparation à l'option musique du BAC...

**L'école organise enfin de nombreux événements pendant l'année :**

Différents concerts à thèmes selon les années : comédie musicale pour les enfants, téléthon...

**Petites auditions** des élèves (3 sessions par an en décembre, avril et juin).

**Concert de chorales** (18 ans d'existence déjà et chaque année au profit d'une association)

- Un concert audition annuel .
- Concert des ensembles de l'école fin juin.
- Organisation du concert de la **fête de la musique**.

Mais également des Masterclass guitare, des WE Impros....

Pour animer toutes ses activités, l'école, peut compter sur ses 13 professeurs salariés et une douzaine de bénévoles au Conseil d'Administration.

**Musicien débutant ou expérimenté, n'hésitez pas à les rejoindre !**

**SANYA** le monde du yoga

Sylvia CARRETERO au 0618719489

[sanya.asso@yahoo.fr](mailto:sanya.asso@yahoo.fr)

Tarif à l'année : 240 € + 10 € d'adhésion

L'association « Sanya » propose des cours collectifs accessibles à tous : l'objectif étant que chacun développe une connaissance de soi par une attention particulière portée à la respiration et à l'observation des sensations dans les mouvements énergétiques comme dans l'immobilité.

Les cours auront lieu à la salle de danse, le mardi à 18h45 et 20h, le mercredi à partir de 9h et le jeudi à 12h15 pour une durée de 1h15.

Les inscriptions se font dès le mois de juin.

**L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

Contact : [edm.sainte.foy@free.fr](mailto:edm.sainte.foy@free.fr)

<http://edmstefoy.hol.es/>

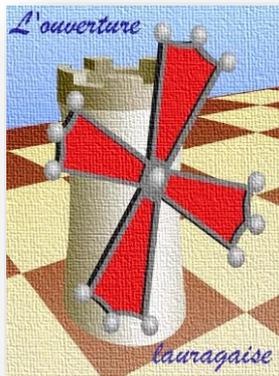
**L'école de musique de Sainte-Foy a fêté en 2017 ses 20 ans d'existence. Elle propose l'apprentissage de la musique sous différents angles et pour tout âge :**

**L'Eveil musical** (45min / semaine), pour les enfants de grande section maternelle au CP.

**Des cours individuels d'instruments** : batterie, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, piano, violon, trompette, saxophone à partir du CE1.

## LE CLUB D'ECHECS « L'OUVERTURE LAURAGAISE »

Contacts : 06 71 77 46 42 pelissier.online@wanadoo.fr



C'est sous la dernière mandature de Pierre Sicre que fut créé le club d'Echecs de Ste Foy, rattaché à l'époque à l'USSFA qui regroupait toutes les associations du village.

Affilié 2 ans plus tard à la Fédération Française des Echecs, il faudra attendre 2004 pour qu'il devienne une association sportive autonome.

*Son nom « l'ouverture Lauragaise » est né de l'imagination de ses fondateurs et de leur méconnaissance de la théorie des ouvertures aux Echecs qui l'avait déjà baptisée « ouverture scandinave ».*

Le club a mis en place une école d'Echecs pour les jeunes avec des **cours tous les samedis matin**, assurés aujourd'hui par un des premiers jeunes issu de cette école qui est également le capitaine de l'équipe une du club : Emilien Moreau originaire de Ste Foy.

Le club organise chaque année une compétition régionale dorénavant connue de tous les clubs de la région, et même si sa taille est modeste (30 à 35 adhérents), son dynamisme est reconnu par la ligue régionale des Echecs.

A l'occasion de ses 20 ans, le club a organisé un tournoi d'envergure en février et a clôturé la saison par une manifestation spectacle d'Echecs le 30 juin 2018 : une simultanée assurée par un Grand Maître International où tout amateur d'Echecs pouvait participer.



## Lauragais Football Club



## TENNIS CLUB DE SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE

Contact : Philippe Minvielle 06 20 39 63 97 tcsfa@orange.fr  
Inscriptions : retirez le dossier de demande sur le site [www.club.fft.fr/stefoydaigrefeuilletc](http://www.club.fft.fr/stefoydaigrefeuilletc)

Le « Tennis Club » de Sainte-Foy d'Aigrefeuille propose des cours pour tous et quel que soit le niveau à partir de 4 ans.



*Loisir ou compétition, c'est à vous de choisir, cours, animations familiales, leçons individuelles, stages, l'équipe du TCSFA ainsi que son enseignant, Ricardo Sanchez vous accueillent pour une nouvelle année sportive et conviviale.*



## LAURAGAIS FOOTBALL CLUB

Contacts: Benoît LEBERTRE 06.63.84.56.40  
Michèle RODRIGUES 06.59.87.52.06

De par son nombre de licenciés le Lauragais Football Club fait partie d'un des quatre plus grands clubs de Haute-Garonne.

L'équipe senior 1 retrouvera la saison prochaine le district de Haute-Garonne en poule pré-régionale suite à la disparition de la promotion ligue.

Les seniors 2 ont assuré leur maintien, alors que les U15 à U19 ont eu des difficultés dans leurs poules respectives. L'école de football a mené de front son championnat et a terminé sa saison par les traditionnels tournois de fin de saison.

La vie du club elle non plus n'est pas en sommeil. Après les tournées de vente du calendrier publicitaire, le club a organisé en décembre son traditionnel loto du gras. Début janvier, place à la galette de l'école de football. Le weekend du 1er mai était celui du tournoi de jeunes du Lauragais Football Club sur les installations de Lanta. 84 équipes étaient inscrites sur deux jours soit près de 700 joueurs.

Enorme réussite comme tous les ans avec la participation de nos clubs voisins mais aussi Audois, Tarnais et Tarn et Garonnais.

**La fin de saison sportive a été marquée par la célébration des 10 ans du Lauragais Football Club le 9 juin 2018.**

Un programme riche : des matchs de football mais aussi une partie festive avec jeux gonflables, animations, bandas sans oublier la grande soirée avec repas et animation musicale.



## ROCK'N CO

Contact : rocknco31@gmail.com

<http://rocknco31.blogspot.fr>

Eric 06 62 92 94 83

Hélène 06 26 68 24 89 Bénédicte 06 75 29 98 43



Rock'n Co propose toute l'année des cours de danses de salon, salsa et zumba.

**Contrairement aux idées reçues, la danse de salon n'est pas réservée**

**qu'aux adultes**, cette année une petite danseuse

de 12 ans particulièrement douée a participé aux cours !

Au-delà des cours traditionnels, des stages sont également proposés tout au long de l'année.

Enfin Rock'n Co s'est également engagé pour le Téléthon aux côtés de quelques associations de Sainte-Foy. Ont ainsi été présenté lors de cette soirée les danses de salon (rumba, rock, tango...), une rueda en salsa et des chorégraphies de Zumba.



**Tous les spectateurs ont rejoint les Zumbettes pour une dernière chorégraphie endiablée ! Comme quoi, tout le monde peut faire de la Zumba !**

## GYM ENFANTS

Contact : gymenfantsfa@gmail.com

**Cours de bébés-parents** de 9 mois à 3 ans et cours de moyens (4-5 ans) :

**Sur un parcours de motricité coloré, les enfants développent leur motricité, leur sens de l'équilibre et leur renforcement musculaire, le tout de façon ludique.**

**Cours des grands** (de 6 à 9 ans) : Apprentissage de figures de gymnastiques (telles que des roues, roulades, appui-tendus, sauts, ...) et d'acroport (pyramides, figures à plusieurs,...), mémorisation d'un enchaînement...



## GYM ADULTES

Contact : gymstefoy31@yahoo.fr

**Gymnastique pour les adultes et les ados à partir de 15 ans.**

Renforcement musculaire, abdos, fessiers...et pour terminer le dernier quart d'heure, étirements et relaxation.

**Cours le lundi de 10h à 11h30 et le soir de 20h à 21h30, le mercredi de 20h à 21h30.**

**Tarif de 90 € à l'année.**

Reprise des cours le lundi 17 septembre 2018.

## L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Contact : Pierre Escribe 0625763803 - Serge Davèze 0677169845

Comme chaque année, l'association communale de chasse a organisé le repas de fin de saison le 8 avril 2018.

**C'est autour d'un civet de sanglier chassé sur la commune que les chasseurs de Sainte Foy et leurs amis se sont réunis en toute convivialité.**

L'ACCA veille au maintien d'espèces sauvages sur le territoire, tels les lièvres et perdreaux. Malgré un environnement de plus en plus urbanisé, aujourd'hui la présence de gros gibier tel le sanglier se développe dans notre commune.



## **LA COMPAGNIE ARABESQUE**

Contact : arabesque31570@gmail.com

Alexia 06 21 91 08 30 Patricia 06 70 55 46 71

**La compagnie arabesque propose aux enfants, ados, et adultes des cours de danse classique, de jazz fusion, hip-hop, danses indiennes.**

Sous réserves d'inscriptions suffisantes.

Rétrospective de l'année 2017 :

- Janvier : goûter spectacle
- Mars : reprise des cours éveil classique après le départ d'un des professeurs fin 2016
- Juin : Gala de fin d'année
- Septembre reprise des cours avec de nouveaux professeurs et reprise des cours de danse classique débutant
- Décembre : participation au téléthon
- Plusieurs stages organisés tout au long de l'année.



## **KAILASH – TAI CHI CHUAN – QI GONG**

Contact : Guillaume DESAGE 06 83 08 65 27

**Le Qi Gong signifie littéralement "maîtrise de l'énergie".**

**Appelée aussi "gymnastique de santé et de longévité" ou "gymnastique des gens heureux".**

Grâce à un travail de souffle, cette discipline chinoise millénaire aide à la circulation des flux énergétiques. Le Qi Gong vise à réconcilier le corps et l'esprit, à retrouver une vitalité minée par le stress.

Des mouvements simples, lents, non violents, contrôlés et associés à des exercices de respiration et de concentration de l'esprit permettent de relâcher toutes les tensions qui s'accumulent, alliés à une relaxation mentale, l'assouplissement corporel et au plaisir de se mouvoir en harmonie dans l'espace.

C'est une gymnastique très facile à pratiquer, à tout âge et pour le bien être de tous.

**Cours de Qi Gong de 10h à 11h30 tous les mercredis matins à la salle des fêtes de Sainte-Foy où dans le parc sous les arbres quand il fait beau!**



## **FIDES EN LAURAGAIS**

Contacts : Christian 05 61 83 48 19 – Christine 05 61 83 79 48 – Robert 05 61 83 71 77

L'association propose des sorties pour faire découvrir le patrimoine français et sortir quelquefois de nos frontières. Ces sorties sont toujours conviviales et allient sport, culture et dégustations.

**Leur devise : « rien n'est imposé tout est suggéré ».**

## **LET AND B – LEVE TOI ET BOUGE**

Contact : letandb@outlook.fr – 06 32 46 49 28 – 06 84 78 04 13



Pour sa deuxième année de fonctionnement, l'association *Let and B – Lève-toi et Bouge* ! a rencontré un vif succès.

Pour elle qui n'espérait pas réunir autant d'adeptes à sa création, l'objectif est largement atteint : proposer à tous, sportifs confirmés ou débutants, de pratiquer une activité sportive complète de plein air dans une ambiance conviviale.

Cinquante adhérents ont rejoint l'équipe d'urban training du dimanche matin. Certains assistent aux séances toute l'année, quel que soit le temps (quelques séances « sympas » sous la pluie cette saison).

D'autres viennent quand ils le peuvent selon leur emploi du temps.

***A chaque séance c'est prêt d'une trentaine de « sportifs du dimanche » qui se donnent rendez-vous autour du coach pour transpirer, souvent au bord du lac, parfois au city parc.***

Les coachs vous proposeront des séances variées (travail du cardio, renforcement musculaire, étirements, exercices d'équilibre...) en restant à l'écoute des capacités physiques de chacun.

Ainsi chaque séance est une surprise « que nous ont-ils préparé cette fois ?! ».



**« Pas de train-train ni de monotonie à Let and B »**

L'originalité des exercices vous amènera à travailler des muscles dont vous ignorez l'existence...mais dont la présence ne fait aucun doute lors des courbatures du lundi matin !

Let and B, cette année, ce fut aussi une soirée de fin d'année, un pique-nique partagé, une petite équipe présente au Marathon de Toulouse, des échanges d'infos sur les courses et trails, un groupe Facebook pour échanger impressions et photos ...

**Venez les rejoindre dès le mois de septembre pour une séance de découverte de l'urban training, le dimanche matin, de 9h à 10h30 ou de 10h45 à 12h15 au lac de Sainte-Foy d'Aigrefeuille.**

Renseignements au 06 32 46 49 28 (Sylvain) ou letandb@outlook.fr

## **SAINTE FOY INITIATIVES**

Contact : Christian Hervé 06 85 42 25 90

***L'équipe de « Ste-Foy Initiatives » accueille les personnes volontaires pour créer et organiser avec eux des manifestations festives.***



En cette année 2018 :

Le marché gourmand aura lieu le samedi 1er septembre.

Le marché des artisans le dimanche 18 novembre.

En mars 2019 ils animeront une soirée autour du vin.

Bien sûr ils vous donnent rendez-vous à Pentecôte pour le traditionnel défilé de char du Pré de la Fadaise (Bourg St Bernard).

***Vous avez des idées pour développer les échanges dans notre village, rejoignez-les.***

## LE CLUB DES AINES « LOS AINATS DE SANTA FE »

Contact : Christian Matte 0673441743

Forte de 146 adhérents, 53 à sa création il y a à peine 4 ans, cette *jeune* association atteste d'une incontestable dynamique au sein de ce groupe et est le résultat du dévouement de toute une équipe de bénévoles qui œuvre pour vous.

L'association a remporté la louche de bronze (3ème) en 2016 pour la qualité de sa soupe et le premier prix du stand le mieux décoré lors de la fête de la soupe à Lanta.

Mais plus récemment, au début de l'année, elle a remporté le premier prix du concours du "trophée de la vie locale" organisé par le Crédit Agricole grâce à l'action « Les pommes de la Solidarité ».

Pour ne pas rester dans l'immobilisme, c'est vers la maison de retraite que l'association se tourne à ce jour.

Désormais, grâce au dynamisme des responsables de cet établissement et principalement Coralie qui est en charge des animations, ils vont pouvoir unir leurs idées et créer des activités communes, qui ne peuvent que créer des liens humains plus forts.

Les animations sont nombreuses et variées, que ce soit lors des voyages, des repas, de la belote, des ateliers couture/ décoration et autre, chacun au sein de cette association peut trouver matière à oublier, ne serait-ce que quelques heures, ses tracas quotidiens.



## LE COMITE DES FETES

Contact : cdf.sfa@gmail.com

**Le comité des fêtes est un groupe de bénévoles qui a à cœur de s'investir et de s'engager dans la vie du village.**

Cette année encore, c'est toujours avec autant d'enthousiasme qu'ils vous ont proposé des événements festifs (Pré de la fadaise, vide-grenier, Pouletade, fête locale, réveillon de la Saint-Sylvestre) dont l'organisation et la réussite sont le fruit d'un vrai travail d'équipe.

**« Ces manifestations ne peuvent exister sans vous.  
C'est vous qui en faites leur succès »**

Le comité vous donne rendez-vous pour la fête locale  
du jeudi 04 octobre au dimanche 07 octobre.

Ils passeront dans un esprit festif de maison en maison lors de la tournée des fleurs les premiers week-ends de septembre.



**« C'est de la contribution et des idées de chacun que tout devient possible et réalisable »**

Alors n'hésitez pas à les rejoindre.

## PELE-MELE

Contacts : Muriel 06 20 94 68 70 - Solange 06 88 29 27 05

L'association PELE-MELE est un atelier d'arts créatifs qui réunit ses membres un après-midi par semaine, dans une ambiance conviviale, pour leur permettre de réaliser ensemble différents travaux manuels, sur la base d'une entraide mutuelle et sans l'aide d'intervenant extérieur :

Cartonnage : création de boîtes et supports variés en carton.

Encadrement : biseaux simples ou particuliers.

Décoration : découpage, résine cristal, transfert d'image, pliages.

Mosaïque : réalisation de plateaux, dessous de plats.

Travaux d'aiguilles : confection de coussins, broderie.

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'association, les membres déterminent ensemble la liste des ouvrages envisagés pour l'année à venir.



Afin de diversifier ses activités et d'appréhender de nouvelles techniques, l'association participe une fois par an à un stage dispensé par un artisan. Ont ainsi été effectués des stages de poterie, peinture, vannerie...

## ATELIER TERRACOTTA

Contact : Elisabeth Poinsignon 06 38 43 09 21



Dans l'Atelier Terracotta on apprend toutes les techniques de la sculpture, du modelage, de la poterie et de la céramique.

Le matériau utilisé est l'argile façonné à la main en s'aidant d'outils de potier. Après un passage au four, il y a la possibilité d'appliquer de l'émail coloré sur les pièces réalisées. Une deuxième cuisson est effectuée à une température voisinant les 1000°C.

**Chacun est libre de choisir ses réalisations** : il n'y a pas de thème imposé. Les idées de modèles sont piochées dans de nombreux livres mis à disposition.

Les débutants sont acceptés et les progrès vont très vite.

Chaque groupe est composé d'élèves de tous niveaux et tous âges (à partir de 6 ans). Il n'y a pas plus de 8 élèves par cours.

Les séances durent 2 heures : les **lundis de 18h à 20h** et les **mercredis de 14h30 à 16h30**, pré-inscriptions dès juin.

L'association offre la possibilité d'ouvrir d'autres créneaux horaires en fonction du nombre d'inscrits.

N'hésitez pas à venir vous essayer à la poterie lors d'une **première séance d'essai gratuite**.

## INSCRIPTION AU CATECHISME ET A L'AUMONERIE

Contact : Dominique Prat 09 50 62 74 30 dominiqueprat@free.fr

Les inscriptions auront lieu à **Quint-Fonsegrives**

**samedi 8 septembre de 10 h à 12 h** et **mercredi 12 septembre de 14 h à 18 h** dans les salles de catéchisme.



## INFOS UTILES ET VIE PRATIQUE

### HORAIRES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



*Afin de ne pas risquer de gêner votre voisinage merci de respecter ces horaires :*

**Jours ouvrables** : 8h30-12h et 14h30-19h30

**Samedi** : 9h-12h et de 15h-19h

**Dimanche et jours fériés** : 10h-12h et de 16h-18h00

*Pour les entrepreneurs, les travaux bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.*



**Collectes des déchets verts :**

**4, 18 et 25 septembre - 9, 23 et 30 octobre**

*Conditionné en sacs ou en fagots - 4 par logements maximum*

Le **SIPOM de REVEL** est un **syndicat mixte** qui a pour compétence la collecte des déchets ménagers et s'est engagé dans la démarche « **Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** ».

Ce projet de prévention et de valorisation des déchets, a comme objectif de diminuer le tonnage de déchets de 1% par an jusqu'en 2020.



# SIPOM

Le **SIPOM** met à votre disposition sur votre commune des **bornes à verres**, et également des **containers individuels de recyclage** (capot jaune) et de **déchets** (capot vert ou bordeaux).

Il propose également de fournir un **composteur** (formulaire à remplir auprès de la déchèterie de Caraman).



**HORAIRES DECHETERIE DE CARAMAN**

**Ouvert du mardi au samedi :**

**9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Fermé au public lundi et dimanche**

La déchèterie - elle vous permet de vous débarrasser de certains déchets



Bois Déblais Gravats Déchets ménagers spéciaux Déchets verts Encombrants Ferrailles



Huiles usagées Papiers Cartons Piles Batteries Plastiques Verre

*Continuons d'agir afin que chacun de nos efforts soit un petit pas pour l'Homme, mais un grand pas pour un environnement plus durable.*

## Numéros utiles

<b>SAMU</b>	15 - 05 61 49 33 33
<b>Pompier</b>	18 - 112
<b>Gendarmerie</b>	17 - 05 62 18 63 13 (Lanta)
<b>Allo Docteur</b>	3966
<b>Centre Antipoison</b>	05 61 77 74 47
<b>Pharmacies de garde</b>	3237
<b>Enfance Maltraitée</b>	119
<b>Violences conjugales</b>	3919
<b>Electricité</b>	09 726 750 31 (dépannages- urgences-sécurité)
<b>GAZ</b>	0 800 47 33 33 (sécurité gaz)
<b>Trésorerie de Caraman</b>	05 61 83 10 64
<b>Mairie de Lanta</b>	05 62 18 82 00 (passeports et cartes d'identités)
<b>RESEAU31</b>	05 62 18 62 62 (syndicat des eaux)
<b>Direction de la voirie et des infrastructures</b>	05.61.83.76.20 (à Lanta)
<b>Centre des Impôts Fonciers de Colomiers</b>	05 62 74 23 50
<b>Centre des impôts Toulouse Rangueil</b>	05 34 31 11 11
<b>Préfecture de la Haute-Garonne</b>	05.34.45.34.45
<b>Conseil Départemental de la Haute-Garonne</b>	05 34 33 32 31
<b>Région Occitanie Pyrénées Méditerranée</b>	05 61 33 50 50
<b>Terre de Lauragais</b>	05 31 50 45 50

**Bulletin édité par la mairie de Sainte-Foy d'Aigrefeuille**

**Directeur de publication :**

Daniel Ruffat

**Conception - mise en page :**

Florian Escricuet, Guillaume Chamayou

**Rédaction :**

Gisèle Marty, Gérard Lavigne, Thierry Marchand

**Merci aux responsables d'associations et au secrétariat de mairie pour leur contribution à ce bulletin municipal.**

## HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

**Lundi** de 8h00 à 12h15 fermé au public l'après midi

**Mardi, mercredi et jeudi :**  
de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

**Vendredi** de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 16h15

**Adresse de la Mairie :**

Place de la Mairie 31570 Sainte-Foy d'Aigrefeuille  
Tél : 05 61 83 78 70 Fax : 05 61 83 70 46

[saintefoydaigrefeuille.mairie@orange-business.fr](mailto:saintefoydaigrefeuille.mairie@orange-business.fr)

<http://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr/>

